

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5510**

Société : **ROYAL AIR MAROC**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **FAKHOURI Abdelilah**

Date de naissance : **16/06/1964**

Adresse : **23 Lotissement Haj Feth 5**

AL OUL FA CREA BIANCA

Tél. : **0663718784**

Total des frais engagés : **60.87,80 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **27/10/2023**

Nom et prénom du malade : **MARBenit HASSAN** Age : **56 ans**

Lien de parenté : Lui-même Conjointe Enfant

Nature de la maladie : **Dr. H.D**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**

Le : **02/10/2023**

Signature de l'adhérent(e) :



ALLAL BEN ABDELLAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/12/2013			€ 3000,-	Dr. BOURGEOIS Endocrinologue Résidence Al Oraïg - Tizi Ouzou - Algérie Signature : Dr. Bourgeois Date : 27/12/2013

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STEPHANACHEM CASABLANCA Lot 1 Haj Fahed Rue 5 N° 3 lot 54 Tunisie - Tél: 0 72 253 30 18	27/09/23	5787,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET D'ÉTUDIANTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

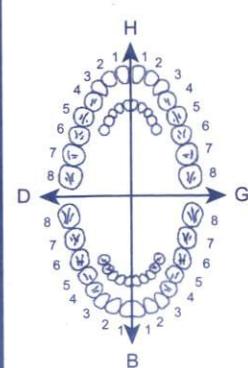
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Khadija CHERKAOUI ZAHOUANI

ENDOCRINOLOGIE - DIABÉTOLOGIE OBÉSITÉ - NUTRITION

Ex Médecin Chef du Centre Régional de Diabétologie

Sur rendez-vous

Casablanca, le :

الدكتورة خديجة الشرقاوى زهوانى

الغدد وأمراض السكري وأمراض الغدد

السمنة - التغدية

طبيبة رئيسة سابقاً للمركز الجهو

الأمراض السكري

بالموعد

٢٧ - ٣٩ - ٢٣

NARBOUT. Hassania

Hu nclog Kwikpon (le oual)
14 VS intu 34
14 VS midi
Polynam 8mg 34
y lar
LANTUS 1
28 VS

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat R.P.I.
Ain Sebaâ 20250 Casablanca
LANTUS SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ BS
P.P.V. : 744DH00

6118001 081615

sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat R.P.1-
 Ain Sebaâ 20250 Casablanca
LANTUS SOLOSTAR 100U/ML SOL INJ B5
P.P.V. : 744DH00



6 118001 081615

The logo consists of the brand name "sanofi-aventis Maroc" in a bold, black, sans-serif font. The "o" in "aventis" has a small circle inside it. Below the text is a vertical barcode.

Dr. Radjia CHARKAUI ZAHIA
Spécialiste Endocrinologie
160, Résidence de l'Orme
Quila - Casablanca

100, Résidence Al Ofok Bd. Oum Rabii - Oulfa - Hay Hassani - Casablanca Sur Rendez-vous
الهاتف: 05 22 89 79 34 - GSM: 06 31 89 60 35 - إقامة الأفق شارع أم الرياح الألفة - الدار البيضاء

8 032578479676

LOT
230464
2026/05
PPV: 89,50 DH

thérapeutique
PPV: 393,00 DH.
Distribué par MSD MAROC.
AMM N°: 121/14/DMP/21/NRQ

Dr. Khadja CHARKAOUI ZNIQUANI
Spécialiste Endocrinologie
100, Résidence D'Oran Bd Oum Rabia
Oujda - Gasp. Tel: 0622 99 75 00

Sous en l'absence d'alternative
thérapeutique,
PPV: 393,00 DH.
Distribué par MSD MAROC
AMM N°: 121/14/DMP/21/NRQ

PPV: 393,00 DH.
Distribué par MSD MAROC

208,00

208,00

208,00

208,00

LOT D564732J.4

UT AV 01 2025

PPV 111.00 DH

LOT D564732J.4

UT AV 01 2025

PPV 111.00 DH

PPV 111.00 DH

UT AV 01 2025

PPV 111.00 DH

UT AV 01 2025

PPV 111.00 DH

PPV 111.00 DH

ST

PHARMACIE HANZI
CASABLANCA
Bab. Haj fata, Bld 6 N° 3 Lot.
Casablanca - Tel: 0522 93 10 28

46,00

46,00

46,00

LOT 230464
DLUO: 07/2026
69,00 DH

res
IX

LOT : 231058
EXP : 06/2025
PPV : 154DH10

LOT : 231058
EXP : 06/2025
PPV : 154DH10

LOT : 231058
EXP : 06/2025
PPV : 154DH10

46,00

46,00

46,00